

Le vin d'Ipecac, à la dose d'une goutte d'heure en heure, arrête le vomissement des enfants, et une solution de sublimé dans du brandy à un pour cent, à la dose de deux gouttes d'heure en heure, arrête la diarrhée.

La profession médicale de la province de Québec à l'honneur de compter deux de ses membres dans le cabinet Marchand, l'honorable Dr Marceil, et M. le Dr Guérin ministre sans portefeuille, quatre au conseil législatif, les honorables M. de Boucherville, Girouard, Boss, et Marceil et six à la chambre d'assemblée, MM. les Drs. Béland, Bissonnette, De Grobois, Grenier, Lacombe et Lalonde.

L'Association Médicale Canadienne qui comprend des médecins de toute l'Amérique Britannique du Nord a siégé les 28 et 29 août dernier à cause du congrès de l'Association Médicale Anglaise. Cette société n'a pas présenté de travaux scientifiques.

En revanche, elle s'est vivement intéressée à l'adoption de l'enregistrement interprovincial de la licence de pratique ; son œuvre est presque complète, car les Bureaux provinciaux de médecine de l'Île du Prince Édouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, de la Province de Québec, du Manitoba, de la Colombie Anglaise ont fait savoir qu'ils acceptaient le règlement adopté en août 1896.

Il ne reste plus qu'à apposer les signatures officielles à ce règlement. Ontario a fait savoir par la voie de ses membres qu'il était en faveur du nouveau règlement, mais qu'il lui fallait encore amender sa loi médicale. Ce qu'il fera à la prochaine session de son parlement.

L'Association a donc fait un bon devoir quoiqu'en disent les ignorants volontaires.

Elle tiendra sa prochaine réunion à Québec en août prochain.

Les membres de l'Association, au nombre de cent quatre-vingt-six ont délégué à quinze d'entre eux le devoir d'élire les officiers pour l'année courante. De ces quinze, onze étaient présents et votèrent comme suit :

Pour la présidence, Dr J. M. Beausoleil, 10 voix ; Dr E. P. Lachapelle, 1 voix.

L'élection du Dr Beausoleil a été déclarée unanime par le président.

Vice-président, Dr C. Parker.

Secrétaire pour Québec, Dr M. Marois.

---